

Service instructeur
Mission Aménagement de la Montagne

N° CP-2010-14-5-5

Service consulté
DIF-DAT

**LEVÉE DE LA DÉCHÉANCE TRIENNALE ET PROLONGATION
DU DÉLAI DE VALIDITÉ DE SUBVENTIONS**

Résumé : *Le présent rapport a pour objet de proposer de lever la déchéance triennale et de prolonger le délai de validité de subventions accordées pour des opérations entrant dans le cadre de la politique montagne afin de permettre leur paiement.*

Dans le cadre de la politique en faveur des sites de montagne, des subventions ont été accordées à différents maîtres d'ouvrages au cours des années passées 2005, 2006 et 2007.

Le règlement financier prévoit que toutes les créances qui n'ont pas été payées dans un délai de trois ans à compter de la notification de la subvention sont prescrites.

Le Conseil Général peut toutefois par délibération motivée, renoncer à opposer la prescription découlant de ce règlement.

Plusieurs opérations ne sont pas achevées à l'heure actuelle et il est nécessaire pour assurer la participation financière totale, de prolonger les délais de validité voire de lever la déchéance triennale.

Plusieurs raisons conduisent à cette situation de façon générale:

- des procédures administratives d'autorisation de travaux ou d'études complexes dont les délais sont souvent prolongés qui n'ont pas permis le démarrage des travaux dans les délais prévus ;

sites	opérations	coût total	AP votées	paiement	solde	année	N° Progos
MARKSTEIN	liaison Grenouillère Fédérale	48 000	21 600,00	0	21 600,00	2007	GSS00160
	liaison Fédérale Tremplin	35 000	15 750,00	0	15 750,00	2007	GSS00161

- une période de travaux très courte en montagne allant de mai à octobre, un terrain difficile, des aléas et imprévus qui ne permettent pas toujours de réaliser en totalité de gros chantiers souvent compliqués par les conditions météorologiques qui entraînent des retards et des reports dans l'exécution ;

sites	opérations	coût total	AP votées	paiement	solde	année	N° Progos
LAC BLANC	Création parc nordique	130 000	117 000	46952,10	70 047,90	2005	GSS00056
	Parking Vallon (3e tranche)	346 963	264 315	236 271,18	28 043,82	2006	GSS00123
	Parking Blancrupt 2ème tranche	124 000	111 600	110 238,48	1 361,52	2006	GSS00124
	stade de slalom	1 235 125	376 414	370 579,58	5 834,42	2007	GSS00156
	stade de slalom	1 235 125	163 968	161 426,50	2 541,50	2007	GSS00157
MARKSTEIN	mise aux normes TK Steinlebach	120 000	108 000	38 610	69 390,00	2006	GSS00098
SCHLUMPF	Modernisation R M	56 710	51 039	43 051,53	7 987,47	2006	PSS00056
SCHNEPF	barrière à neige tranche 1 station	15 000	10 800	2 887,92	7 912,08	2006	GSS00107
	réaménagt TK Bronner tranche1	125 000	90 000	18 063,00	71 937,00	2006	GSS00117
	sécurisation domaine skiable	5 000	3 600	2 369,88	1 230,12	2006	GSS0019

- des programmations qui ont évolué, souvent à la demande des financeurs, et qui ont conduit les maîtres d'ouvrage à inverser certaines priorités ;

sites	opérations	coût total	AP votées	paiement	solde	année	N° Progos
FRENZ	Création 3 circuits balade-raquette	14 000	12 600	8 139,60	4 460,40	2005	PSS00040
	Aménagements paysagers	9 700	8 730,00	4 904,51	3 825,49	2005	PSS00044
	Nordic Walking Parc	23 000	20 700	19 412,46	1 287,54	2006	PSS00062
	Equipements accueil	22 986	20 687	6580,53	14 106,47	2006	PSS00063
LAC BLANC	Aménagements paysagers	150 000	135 000	0,00	135 000,00	2005	GSS00061
	Cheminement piétons	84 000	68 040	46 192,36	21 847,64	2006	GSS00127
MARKSTEIN	Chemins de promenade	20 000	18 000	3 594,60	14 405,40	2006	GSS00104
TANET	signalétique	7 530	6 780	2 594,03	4 185,97	2006	PSS00051
THANNER H	table orientation	10 000	9 000	0	9 000,00	2007	PSS00074

- l'absence de conventions prévues par les statuts des syndicats mixtes qui n'ont pas permis le paiement de certaines factures ;

sites	opérations	coût total	AP votées	paiement	solde	année	N° Progos
MARKSTEIN	mise aux normes TK Steinlebach	120 000	108 000	38 610	69 390,00	2006	GSS00098
SCHNEPF	réaménagt TK Bronner tranche1	125 000	90 000	18 063,00	71 937,00	2006	GSS00117

Certaines études d'opérations de maîtrise d'œuvre ont été programmées de façon pluriannuelle avec un engagement annuel.

sites	opérations	coût total	AP votées	paiement	solde	année	N° Progos
MARKSTEIN	étude impact Natura 2000	15 000	10 350,00	0	10 350,00	2007	GSS00170
	honoraires études	60 000	27 000,00	6 358,50	20 641,50	2007	GSS00171
	maîtrise œuvre RM neige	145 000	85 500,00	22 405,45	63 094,55	2007	GSS00172
SCHNEPF	honoraires M œuvre imprévus	140 000	100 800	53 353,44	47 446,56	2006	GSS00121

Pour toutes ces raisons, le financement de certaines opérations n'a pu être soldé. La plupart d'entre elles ont bénéficié de versements de subventions au vu de factures acquittées réceptionnées dans le service.

C'est pourquoi, il s'avère nécessaire de prolonger le délai de validité des subventions et, le cas échéant, de lever la déchéance triennale jusqu'au **30 juin 2011** pour des subventions figurant dans les tableaux ci-dessus.

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- de lever la déchéance triennale et de prolonger le délai de validité jusqu'au 30 juin 2011 pour les opérations figurant aux tableaux ci-dessus ;
- d'autoriser le paiement de ces montants aux différents maîtres d'ouvrage jusqu'à cette date.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER